



DISPOSITION DE BIENS

La Municipalité met à la disposition des personnes intéressées un iPhone 13 mini. Si vous êtes intéressé, vous devrez faire parvenir dans une enveloppe cachetée votre soumission. Celle-ci devra être reçue avant le 18 septembre 2023 à 16 h.

3^e VERSEMENT DES TAXES

Le prochain versement des taxes aura lieu le 18 septembre prochain. Il est important de payer ses taxes à temps afin d'éviter de payer des intérêts et pénalités.

RMR

Préservez votre coin de paradis ☀️

Les matières acceptées dans un conteneur de déchets ou de recyclage sont les mêmes que celles qui doivent aller dans un bac. Ce n'est pas parce qu'il y a plus d'espace qu'on peut y déposer n'importe quoi. Pourquoi apporter ses matières dans un écocentre plutôt que les déposer dans le conteneur le plus près ? 🤔

- 1 Vous maintenez votre environnement propre en évitant les débordements ;
- 2 Les matières telles que les matelas sont valorisés plutôt qu'envoyées à l'enfouissement ;
- 3 Les matières dangereuses sont gérées sécuritairement donc vous évitez de contaminer les autres matières et l'environnement ;
- 4 Vous aidez à réduire le risque de blessures et d'incendies.

📌 Horaire des écocentres : www.rmrlac.qc.ca/les-ecocentres

UN CONTENEUR N'EST PAS UN ÉCOCENTRE.

83 % des matières apportées dans les écocentres du Lac-Saint-Jean sont valorisées. Contribuez-y.

Les matières acceptées sont les mêmes que dans un bac bleu ou un bac de déchets, même s'il y a plus d'espace!

PROTÉGEZ VOTRE COIN DE PARADIS.

RMR Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Horaire des écocentres : www.rmrlac.qc.ca

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE ST-LOUIS



Paroissiens et paroissiennes de la Communauté chrétienne de Chambord

Une assemblée des paroissiens aura lieu le dimanche 17 septembre 2023, à l'église, après la messe de 10 h 30. Il y aura à l'ordre du jour une résolution afin de demander à Mgr René Guay, évêque de Chicoutimi, la permission de vendre le cimetière St-Louis, à la Municipalité de Chambord.

Les gestionnaires de la Communauté :

- Monsieur Gérard Savard ;
- Monsieur Martin Bouchard ;
- Madame Gaétane Fortin ;
- Madame Lise Tremblay.

MARCHÉ PUBLIC DE CHAMBORD

Venez nous rencontrer à la salle communautaire au 72 boulevard de la Montagne à Chambord les 19 et 20 août prochain de 10 h à 15 h 30. Divers produits vous seront offerts.

Soyez les bienvenus et merci d'encourager les artisans ou producteurs locaux.



SUDOKU

5	4			2		8		6
	1	9			7			3
				3		2	1	
9				4		5		2
		1				6		4
6		4		3	2		8	
	6					1	9	
4		2			9			5
	9			7		4		2

APPUI À LA VILLE DE ROBerval DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE SEMI-OLYMPIQUE

Le conseil municipal a adopté une résolution visant à appuyer la Ville de Roberval dans sa demande d'aide financière au nouveau programme pour les infrastructures récréatives et sportives auprès du gouvernement du Québec pour son projet de construction d'une piscine semi-olympique.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

Cette politique a pour but de définir et d'encadrer tout le processus d'évaluation des demandes adressées au conseil municipal par des associations, groupements, commerces et entreprises, institutions publiques et privées et individus concernant des dons et des commandites dans les limites de ses contraintes budgétaires.

FIN DE LA PROBATION DE CERTAINS EMPLOYÉS

Le conseil municipal a confirmé l'embauche de monsieur Donald Ouellet au poste de concierge, monsieur Maxime Gobeil au poste d'inspecteur municipal et de madame Martine Dupleix au poste d'adjointe administrative de la Municipalité de Chambord à la suite de la fin de la période de probation prescrite à la convention de travail des employés de la Municipalité de Chambord.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

La Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 18 au 24 septembre 2023. Il y a eu 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions qui se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables. Le CN a demandé au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, compris sur le territoire de notre municipalité.

CESSION DU CIMETIÈRE DE CHAMBORD À LA MUNICIPALITÉ

Le cimetière de Chambord (St-Louis) est actuellement administré par la Paroisse St-Louis de Chambord. Il est de plus en plus difficile pour la Paroisse de faire l'administration de ce terrain qui a une vue sur le Lac-Saint-Jean et la volonté de la Municipalité de protéger sa vocation patrimoniale. Le conseil municipal a demandé à la Paroisse St-Louis de Chambord de lui céder le cimetière de Chambord (St-Louis) et d'enclencher les prochaines étapes pour officialiser la cession.

RATIFIER LA PROCÉDURE JUDICIAIRE ET LE MANDAT DE CAIN LAMARRE AFIN D'AGIR COMME PROCUREURS DE LA MUNICIPALITÉ

Des contrats ont été octroyés par la Municipalité en 2018, à Gémel inc. et Constructions Unibec inc., en vertu des résolutions no. 02-74-2018 et no. 06-227-2018, pour le remplacement du système de refroidissement du Centre Marius-Sauvageau et autres travaux connexes. Les déficiences et malfaçons constatées ont amené la Municipalité à déposer une procédure judiciaire introduite contre Gémel inc. et Construction Unibec inc., par les procureurs de la Municipalité, le 31 juillet 2023, à la Cour supérieure de Roberval sous le numéro de dossier 155-17-000036-232.

OCTROI DU MANDAT POUR LA RÉPARATION DU PARC DE LA RUE DE LA PLAINE

Le conseil municipal a mandaté l'entreprise construction et excavation R.D. pour l'excavation du parc de la rue de la Plaine pour un montant maximal de 8 623.10 \$ avec taxes, selon les conditions de la soumission datée du 15 mai 2023, financé par le surplus accumulé non affecté.

OCTROI DU MANDAT POUR LA RÉPARATION DE LA FUITE D'EAU DANS LA RUE DE LA GARE

Le conseil municipal a donné le mandat à l'entreprise EGL pour la réalisation des travaux de réparation de la fuite de la rue de la Gare pour un montant maximal de 13 222.13 \$ avec taxes, selon les conditions de la soumission datée du 25 juillet 2023, financé par le surplus accumulé non affecté.

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 05-169-2022 OFFRE DE CONTRAT À GTM SONORISATION

Le conseil municipal a adopté la résolution 05-169-2022, octroi du contrat à GTM sonorisation, pour l'acquisition d'un système d'éclairage et de sonorisation pour l'aréna pour un montant de 33 494.30 \$ taxes incluses. Le conseil a modifié la résolution en ajoutant l'achat de deux récepteurs Bluetooth et diverses pièces de quincailleries pour un montant de 1 098.00 \$ afin de compléter l'installation du système de sonorisation financé par la réserve financière pour le financement d'un fonds de développement économique.

COMPTES À PAYER

Voici la liste des comptes en date du 31 juillet 2023 :

- Dépenses préautorisées : 229 723.33 \$
- Comptes payés : 270 110.39 \$
- Comptes à payer : 11 019.98 \$

DONS ET COMMANDITES

Organisme	Montant
Madame Rosalie Tremblay	Gratuité à la salle d'entraînement pour un an, conditionnel à mettre le logo de la Municipalité sur la remorque et l'annonce de la commandite à chaque course
Mouvement Action Chômage Lac-Saint-Jean	50 \$
Fondation pour l'enfance et la jeunesse	200 \$
Mira	100 \$

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-755 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2018-620 DE MANIÈRE À AGRANDIR UNE AIRE SOUS AFFECTATION RÉCRÉATIVE À MÊME UNE AIRE SOUS AFFECTATION DE VILLÉGIATURE DANS LE SECTEUR DU CAMPING DOMAINE LAC-SAINT-JEAN

Le règlement vise à modifier le « Feuille B » de la cartographie du plan d'urbanisme de manière à agrandir une aire sous affectation récréative à même une aire sous affectation de villégiature dans le secteur du Camping Domaine Lac-Saint-Jean.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-756 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-621 DE MANIÈRE À ASSURER LA CONCORDANCE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-755 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME (RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-620)

Le règlement vise à modifier le « Feuille B » de la cartographie du plan de zonage de manière à agrandir la zone récréative 1REC à même la zone de villégiature 2V (secteur Camping Domaine-Lac-Saint-Jean). Aussi de modifier, au cahier des spécifications, la grille des spécifications numéro 600, relative à la zone récréative « 1REC » (secteur Camping Domaine-Lac-Saint-Jean), de manière à autoriser les résidences permanentes sur les emplacements utilisés à cette fin seulement.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 11 SEPTEMBRE À 19 h

FRIPERIE CHEZ MAR-JO

AOUT-SEPTEMBRE 2023

EN APRÈS-MIDI DE 13 H À 15 H

Les mardis 22, 29 août

Les mardis 5, 12, 19 et 26 sept

Les jeudis 24, 31 août

Les jeudis 7, 14, 21 et 28 sept

Madame Rogère Cloutier : 418 342-6909

Notre bac de récupération de vêtements est ouvert pour les dons au sous-sol de l'église côté Mairie.



PROMENEUR DE CHIEN



Veillez prendre note que lors des promenades avec votre chien, vous devez ramasser les excréments de celui-ci sous peine d'amende. Également, veuillez noter que les terrains de soccer ne doivent pas être utilisés comme des parcs à chien sous peine d'amende.

MOT MYSTÈRE

Mot mystère

Raye dans la grille tous les mots de la liste. Ils s'écrivent dans tous les sens et ils se croisent. À la fin, il te restera 10 lettres pour écrire le nom d'un arbre fruitier.

ACACIA
AUBÉPINE
AUNE
BOULEAU
CÈDRE
CHARME
CHÊNE
CYPRÈS
ÉPICÉA
ÉRABLE
EUCALYPTUS
HÊTRE
MARRONNIER
MÊLIÈRE
MÛRIER
NOISSETIER
NOYER
PALMIER
PLATANE
PRUNIER
SAPIN
SAULE
SÉQUOIA
TILLEUL
TROÛÈNE

S	A	U	L	E	N	I	P	E	B	U	A
E	E	E	M	R	A	H	C	A	O	E	B
Q	N	E	N	I	P	A	S	R	U	R	R
U	E	R	C	P	I	C	P	C	L	D	E
O	H	A	E	O	A	L	A	H	E	E	I
I	C	B	N	T	A	L	E	I	A	C	N
A	Y	L	U	T	Y	T	M	E	U	R	N
E	P	E	A	P	R	U	N	I	E	R	O
C	R	N	T	E	R	N	O	Y	E	R	R
I	E	U	T	I	L	L	E	U	L	R	R
P	S	R	E	I	T	E	S	I	O	N	A
E	T	R	O	E	N	E	Z	E	L	E	M

Mot mystère :

MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

La Municipalité de Chambord tient à féliciter tous les membres du comité organisateur ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de cette 29^e édition qui a été un franc succès encore cette année.

Félicitations à vous tous 🍌



AVERTISSEMENT - TONTE DE GAZON

Afin de garder nos rues et nos trottoirs propres aux utilisateurs, nous vous demandons de bien vouloir ramasser vos rognures de gazon après chaque tonte de pelouse.

Merci à tous de votre collaboration !



MDJ

Le projet étudiant auquel participaient nos animatrices s'est terminé vendredi dernier. La MDJ est donc fermée jusqu'en septembre. Nous vous aviserons de la date du retour des animatrices régulières bientôt !

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CHAMBORD

Surveillez vos boîtes aux lettres ! La programmation des cours pour l'automne sortira début septembre.



OFFRE D'EMPLOI-RESPONSABLE DE BIBLIOTHÈQUE

Sommaire de la fonction

- Dois remplir adéquatement toutes les fonctions et responsabilités quant au travail de responsable de la bibliothèque municipale de Chambord. Respecter les lois et les règlements provinciaux et fédéraux ;
- Gérer les opérations du travail au quotidien (courrier, achalandage) ;
- S'occuper de la gestion des collections imprimées et électroniques (achat des livres, préparation, traitement des demandes de réservation, inventaire, classement, disposition, rotation, etc.) ;
- Appliquer les politiques et procédures provenant du Centre régional de service aux bibliothèques publiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRSBP) et de la Municipalité de Chambord ;
- Préparer les prévisions budgétaires, gérer le budget et tenir la comptabilité de la bibliothèque ;
- Organiser des activités culturelles et rédiger des rapports d'activités.

Exigences

- Détenir de l'expérience de travail dans une bibliothèque serait un atout.

Qualités principales recherchées

- Autonomie, initiative et créativité ;
- Démontrer une bonne approche du service au citoyen.

Condition salariale

- Rémunération mensuelle selon la convention collective en vigueur.

Début de l'emploi

- Début septembre.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à info@chambord.ca.

RÉPONSE SUDOKU

5	4	3	9	2	1	8	7	6
2	1	9	6	8	7	5	4	3
8	7	6	3	5	4	2	1	9
9	8	7	4	6	5	3	2	1
3	2	1	7	9	8	6	5	4
6	5	4	1	3	2	9	8	7
7	6	5	2	4	3	1	9	8
4	3	2	8	1	9	7	6	5
1	9	8	5	7	6	4	3	2

INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 13 septembre 2023

Date de publication le 15 septembre 2023

